



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

ATELIER SOUS-REGIONAL DE VALIDATION DES NOTES CONCEPTUELLES DES PROJETS REGIONAUX DES PAYS DU BASSIN DU CONGO

COMMUNIQUE FINAL

L'Atelier sous-régional de validation des notes conceptuelles des projets régionaux des pays du bassin du Congo s'est tenu du 22 au 24 juin 2017 à Malabo en Guinée Equatoriale. Cet atelier a été organisé par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec les appuis technique et financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers la Banque Mondiale et le Projet régional REDD+ (PREREDD), de la coopération japonaise à travers l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), et du Fonds Mondial pour la Nature (WWF).

L'atelier avait pour objectif général d'adopter et de valider les notes conceptuelles des projets régionaux et projet sous-régional de préparation à l'accès au Fonds Vert Climat pour l'opérationnalisation des Contributions Déterminées au Niveau National (CDN) des pays membres de la COMIFAC.

Y ont pris part, une quarantaine de participants représentant le Ministère des Forêts et de l'Environnement de la Guinée Equatoriale, les Points Focaux Nationaux du Fonds Vert pour le Climat (FVC), les points focaux nationaux de la Convention Climat et les Coordonnateurs Nationaux REDD+ des pays d'Afrique Centrale suivants : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe et Tchad ; les organisations, institutions et initiatives suivantes : COMIFAC, JICA, PREREDD, les représentants des organisations de la société civile d'Afrique Centrale accréditées au FVC (REFACOF, OPED), firme FOKABS.

L'atelier a démarré par la cérémonie d'ouverture qui s'est articulée autour de trois allocutions : celles de Monsieur Hervé MAIDOU, Coordonnateur Régional du PREREDD représentant des partenaires, de Monsieur Gervais Ludovic ITSOUA MADZOUS, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, de Monsieur Olman SERRANO, Représentant Résident de la FAO en Guinée Equatoriale et le discours d'ouverture de Monsieur Santiago Francisco ENGONGA OSONO, Secrétaire d'Etat au Ministère des Forêts et de l'Environnement de la Guinée Equatoriale.

La cérémonie d'ouverture a été suivie par la présentation des participants et des objectifs de l'atelier ainsi que l'adoption de l'agenda. La modération dudit atelier a été assurée par Monsieur Michel NDJATSANA, Expert en Environnement à la COMIFAC et le secrétariat assuré par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Les travaux se sont poursuivis en plénière par une série de communications sur les sessions suivantes : (i) Rappel du cadre des CDN sous la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

(CCNUCC) et l'état des lieux dans les pays ; (ii) les notes conceptuelles du projet de Préparation (Readiness) CDN de la COMIFAC et (iii) les notes conceptuelles des projets sous-régionaux.

Ces communications ont mis en exergue les efforts des pays de l'espace COMIFAC qui ont tous soumis leurs CPDN avant la 21^{ème} Conférence des Parties à la Convention Climat de Paris. Aujourd'hui, certains pays ont effectué le saut qualitatif qui les amène à être détenteurs des CDN après la ratification de l'Accord de Paris. En dépit de ces efforts, il demeure nécessaire pour les pays de la sous-région d'une part, d'opérationnaliser leur CDN à travers des projets et programmes attrayants, bancables auprès des mécanismes de financement ciblés, et d'autre part, de les accompagner dans le processus d'élaboration de projets bancables pour le FVC, et ce, conformément aux orientations et recommandations de la réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC de mai 2016 à Kinshasa.

Par ailleurs, les participants ont été édifiés sur le contenu de la note conceptuelle du projet à caractère sous-régional à soumettre au FVC par la COMIFAC et devant permettre de mobiliser les ressources de la readiness de ce mécanisme de financement en vue d'appuyer une série d'initiatives visant à accompagner les pays membres dans leur préparation pour la mise en œuvre des CDN y compris l'identification d'autres options de financements.

De même, deux projets de notes conceptuelles de projets sous-régionaux ont été présentés. Le premier projet porte sur une deuxième phase du Projet sous-régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+ dans le bassin du Congo, avec pour objectif de renforcer les capacités des pays d'Afrique Centrale sur la préparation et la mise en œuvre de la REDD+. Le second projet intitulé « Ecosystèmes forestiers et adaptation aux changements climatiques des pays d'Afrique Centrale » vise à intégrer les stratégies et les pratiques d'adaptation au changement climatique dans la gestion durable des forêts dans les pays de l'espace COMIFAC.

A l'issue des communications en plénière, des groupes de travail ont été constitués avec pour tâches principales d'enrichir le contenu des notes conceptuelles et de formuler des recommandations spécifiques pour améliorer lesdites notes. Les conclusions de ces travaux de groupe ont été restituées en plénière, puis amendées par les participants. Des échanges fructueux qui ont eu lieu tout au long des trois journées de travail, se sont dégagées des préoccupations liées à une compréhension commune des notes conceptuelles des projets et à la prise en compte des spécificités des pays dans le développement de ces projets sous-régionaux ainsi qu'une meilleure prise en compte de la société civile, du genre et du secteur privé.

Au terme des travaux, les participants ont pris des résolutions et formulé les recommandations ci-après :

❖ **S'agissant des résolutions :**

Compte tenu de la nécessité d'accompagner les pays de la COMIFAC pour la mise en œuvre des CDN et d'élaborer des projets sous-régionaux sur les questions de la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, et le rôle de la

conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers et d'adaptation aux changements climatiques à soumettre au FVC :

1. les pays de la sous-région ont accepté de solliciter une allocation des fonds Readiness du FVC pour l'élaboration et la mise en œuvre par la COMIFAC d'un projet sous-régional Readiness selon les montants ci-après : (i) Cameroun : 150 000 \$US ; (ii) République Centrafricaine : 150 000 \$US ; (iii) Tchad : 150 000 \$US ; (iv) Congo : 100 000 \$US ; (v) Guinée Equatoriale : 100 000 \$US ; (vi) République Démocratique du Congo : 100 000 \$US ; (vii) Sao Tomé et Príncipe : 100 000 \$US ; (viii) Burundi : 100 000 \$. Les concertations sont en cours avec les autres pays membres (Gabon, Rwanda) pour la confirmation de leurs contributions.
2. les Points Focaux nationaux de la Convention Climat et les Points Focaux du FVC des pays membres de la COMIFAC ont validé la note conceptuelle du projet sous-régional de préparation à l'accès au FVC pour l'opérationnalisation des CDN des pays membres, et les deux notes conceptuelles des projets sous-régionaux portant sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers et l'adaptation aux changements climatiques sous réserve des amendements à apporter auxdites notes;
3. les Points Focaux Nationaux de la Convention Climat et Points Focaux du FVC des pays membres de la COMIFAC ont retenu le secteur Forêt pour les projets sous-régionaux de readiness et la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers, et les secteurs agriculture, foresterie et autres usages des terres pour le projet sous-régional sur l'adaptation au changement climatique.

❖ **S'agissant des principales recommandations :**

➤ **Aux pays d'Afrique Centrale**

1. endosser les projets d'envergure sous-régionale sur l'adaptation et l'atténuation ;
2. privilégier les cofinancements dans le montage des projets à soumettre au FVC ainsi que la combinaison de plusieurs outils financiers (dons, participation au capital, garanties, prêts) en vue de catalyser la mobilisation d'autres fonds ;
3. veiller à la prise en compte des questions du genre dans le montage des projets et programmes à soumettre aux financements du FVC.

➤ **A la COMIFAC**

4. finaliser les notes conceptuelles des projets sous-régionaux à soumettre aux financements du FVC sur la base des priorités communes aux pays ;
5. veiller à la prise en compte dans les notes conceptuelles des observations et recommandations formulées par les participants et portant notamment sur la restructuration du cadre contextuel, l'actualisation des données du cadre contextuel des pays, l'ancrage avec les priorités prescrites dans les CDN, la formulation des

indicateurs SMART, la capitalisation des acquis et bonnes pratiques de la première phase du PREREDD et de la mise en œuvre de la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays, la synergie entre l'atténuation et l'adaptation ;

6. prendre en compte les mécanismes technologiques lors de l'élaboration des futurs projets sous-régionaux ;
7. poursuivre les échanges avec les agences accréditées au FVC pré-identifiées pouvant porter les projets sous-régionaux.

La feuille de route ci-après pour les prochaines étapes pour la finalisation des notes conceptuelles et leur soumission au FVC a été actualisée et validée par les participants :

N°	Actions	Délais	Responsables	Observations
1.	Suivi de la mise en œuvre des recommandations (Kigali et Malabo)	Continu	AND, SE COMIFAC	
2.	Faire des propositions basées sur les enveloppes pays à annexer au projet sous-régional readiness	27 juin	FOKABS	Suivi par le SE COMIFAC
3.	Finalisation des deux projets de notes conceptuelles et transmission aux pays pour commentaires	15 juillet	FOKABS	Suivi par l'Expert Environnement COMIFAC et PREREDD
4.	Soumission des requêtes sur le projet régional au FVC readiness par les pays	30 juin	AND pays	Suivi par le SE COMIFAC
5.	Transmission du rapport de l'audit 2016 de la COMIFAC au FVC	15 août	SE COMIFAC	
6.	Echanges (consultations informelles) avec le Secrétariat du FVC	Continu	SE COMIFAC	
7.	Poursuite des échanges avec la Banque mondiale devant porter le projet atténuation et le WWF devant porter le projet adaptation	Continu	SE COMIFAC	
8.	Soumission des documents des deux projets au FVC	Fin décembre	SE COMIFAC	
9.	Endossement par les pays	Fin décembre	SE COMIFAC AND	

Au terme des travaux de l'atelier, les participants ont remercié les pays qui ont accepté de solliciter une partie de leurs fonds Readinnes au projet sous-régional relatif à la mise en œuvre des CDN dans l'espace COMIFAC.

Les participants ont adressé leurs remerciements aux autorités de la Guinée Equatoriale pour le bon accueil réservé aux différentes délégations et pour les facilités offertes ayant permis l'organisation et la tenue du présent atelier.

Fait à Malabo, le 24 juin 2017

Les participants